
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 16 novembre 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 1801

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 16 novembre 2016, en y ajoutant les articles 30.014, 40.003 et 40.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 1802

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 21 novembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 1803

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 24 novembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 1804

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder aux firmes ci après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, un contrat pour la fourniture et le transport de conteneurs pour cinq arrondissements, aux prix de leur soumission, pour une période de trente-quatre mois ou jusqu'à l'épuisement des crédits alloués, avec une option de renouvellement d'une durée d'un an, pour la somme maximale et les arrondissements indiqués en regard de leur nom, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15484 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

| Firme | Territoire | Montant (taxes incluses) |
|------------------------|---|---------------------------------|
| TTI Environnement inc. | Anjou, Pierrefonds–Roxboro, Outremont, Rosemont–La Petite- Patrie | 348 858,07 \$ |
| Vidolo Excavation ltée | Côte-des-Neiges–Notre-Dame de Grâces | 296 788,95 \$ |

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1164730003

CE16 1805

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Studio Plasma inc., firme ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville les services requis pour la production de l'exposition temporaire soulignant le 50^e anniversaire d'Expo 67 « Explosion 67 - Terre des jeunes », aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 240 252,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15655 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1163673009

CE16 1806

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la Société pour l'Action, l'Éducation et la Sensibilisation Environnementale de Montréal (SAESEM), pour une période de 32 mois, pour la sensibilisation porte-à-porte, la distribution de bacs et les visites post-implantation de collecte des résidus alimentaires, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour une somme maximale de 364 742 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1162621004

CE16 1807

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 24 mois à compter de la date de leur émission, pour la fourniture sur demande d'ordinateurs de table, portatifs, semi-robustes et robustes, de tablettes électroniques et de moniteurs ;
- 3 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les montants et les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15371 ;

| Firme | Description | Montant des soumissions (24 mois) |
|--------------------------------------|---|--|
| CPU Design inc. | Famille 1 : Postes de travail Windows | 9 027 574,56 \$ |
| Compugen inc. | Famille 2A : Portatif semi-robuste | 535 314,17 \$ |
| Compugen inc. | Famille 2B : Portatif robuste | 1 666 785,55 \$ |
| Compugen inc. | Famille 2C : Tablette semi-robuste | 787 542,06 \$ |
| Compugen inc. | Famille 2D : Tablette robuste | 992 413,90 \$ |
| Compugen inc. | Famille 2E : Portatif convertible semi-robuste | 365 952,50 \$ |
| Compugen inc. | Famille 2F : Portatif convertible robuste | 3 445 147,42 \$ |
| Informatique ProContact inc. | Famille 3 : Tablettes Android | 543 267,20 \$ |
| Coopérative de l'Université Laval | Famille 4 : Postes de travail Apple | 4 075 234,84 \$ |
| Compugen inc. | Famille 5 : Moniteurs | 1 277 291,77 \$ |

4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1165954006

CE16 1808

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 222 733,35 \$, taxes incluses, pour le projet de réfection majeure au Pavillon La Fontaine, situé au 1301 Sherbrooke Est, dans le cadre du contrat accordé à Norgereq ltée (CM15 0982), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 374 820,27 \$ à 4 597 553,63 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166627005

CE16 1809

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 158 400 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement de la station de mesure de la qualité de l'air #99 située au 20965 Chemin Sainte-Marie à Sainte-Anne-de-Bellevue, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 144 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5871;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1165895002

CE16 1810

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 20 616 914,52 \$, taxes incluses, pour la conception et l'exécution des travaux de construction de la cour de services d'Outremont, sur le site Atlantic, dans l'arrondissement d'Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Cosoltec inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir les services professionnels requis à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 19 720 526,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5854;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1165884003

CE16 1811

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 15 697 353,27 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans les avenues Laurier et de l'Épée et dans le boulevard Saint-Joseph, dans les arrondissements d'Outremont et du Plateau-Mont-Royal comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 847 691,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 284401;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1167231045

CE16 1812

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 21 896 446,49 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans les boulevards Laurentien et Gouin, et dans les rues Lachapelle, Vanier, de l'Abord-à-Plouffe et du Bocage - Phase 1, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 18 424 424 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 261601 ;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1167231047

CE16 1813

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour les études, la conception, la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de projet de conduites principales d'aqueduc, pour une somme maximale de 4 922 544,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15195 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1167100001

CE16 1814

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la promesse d'échange d'immeuble entre la Ville et Entreprises Sylubel inc. et Gestion Vilusa inc. pour la réalisation d'un échange d'immeubles afin de permettre au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) de recommander aux autorités municipales de la Ville d'accorder le contrat pour la réfection des infrastructures souterraines et routières du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle, entre le pont Lachapelle et la rue Louisbourg, dans l'arrondissement d'Ahunatic-Cartierville, et ce, avant que la Ville ne soit légalement propriétaire des immeubles convoités en vertu de cet échange;
- 2- de permettre à la Ville d'occuper les terrains cédés par Entreprises Sylubel inc. et Gestion Vilusa inc. en vertu de la présente promesse d'échange pour la réalisation des travaux routiers projetés, avant que la Ville n'en soit légalement propriétaire, et de prendre fait et cause pour ces compagnies dès le début de cette occupation.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1160783011

CE16 1815

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à l'Impact de Montréal F. C., à des fins de stationnement non tarifé réservé pour le personnel et les usagers du centre d'entraînement, une partie de terrain situé au sud-ouest de la rue Notre-Dame et de l'avenue Letourneux, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'une superficie approximative de 1 073 mètres carrés, constitué du lot 1 881 691 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 35 356 \$, plus les taxes applicables, et ce, rétroactivement du 1^{er} juillet 2016 jusqu'au 31 octobre 2020, durant la période estivale;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1160515002

CE16 1816

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville et Quorum Highlands inc. annulent, à toute fin que de droit, la servitude réelle et perpétuelle d'usage et de passage pour la pose de conduites d'eau, reçue devant M^e Gérard Bourbonnière, notaire, sous le numéro 15 254 de ses minutes, et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal le 5 mars 1986, sous le numéro 3 689 933.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1161233005

CE16 1817

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer comme domaine public le lot 5 785 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville cède à M. Michel Plante et Mme Isabelle Parenteau, un terrain d'une superficie de 61,3 mètres carrés, situé au nord de la 96^e Avenue, constitué du lot 5 785 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et M. Michel Plante et Mme Isabelle Parenteau cèdent à la Ville, un terrain d'une superficie de 103 mètres carrés, situé au nord de la 96^e Avenue et à l'est de la rue Marion, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitué du lot 5 785 874 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte;
- 3- d'inscrire au registre du domaine public, comme rue, le lot 5 785 874 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1164386002

CE16 1818

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense annuelle maximale de 250 000 \$, pour les années 2017, 2018 et 2019, pour le remboursement des frais d'hébergement temporaire et autres mesures d'urgence encourus par l'Office municipal d'habitation de Montréal, dans le cadre des activités du Service de référence pour les personnes sans logis;

de recommander au conseil municipal:

- 1- d'accorder un soutien financier maximal à l'Office municipal d'habitation de Montréal de 675 000 \$ en 2017, de 685 000 \$ en 2018 et de 695 000 \$ en 2019, pour la poursuite des activités du Service de référence pour les personnes sans logis et pour l'accompagnement des ménages vulnérables à la préparation de leur logement avant une extermination;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser le directeur du Service de la mise en valeur du territoire, à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1160498003

CE16 1819

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder trois soutiens financiers non récurrents totalisant la somme maximale de 104 270 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, à la suite de l'appel de projets Automne 2016 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente avec le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal :

| Organisme | Projet | Montant |
|-----------------------------------|--|-----------|
| Comité de surveillance Louis-Riel | Revitalisation de la rue Beaubien Est | 33 270 \$ |
| Société québécoise de spéléologie | Étude de projet - Centre de la Terre | 35 000 \$ |
| PME MTL Centre-Est | L'économie sociale en affaire dans l'Est : prospection d'affaires | 36 000 \$ |

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement des soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder trois soutiens financiers non récurrents totalisant la somme maximale de 535 550 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, à la suite de l'appel de projets Automne 2016 du PRAM-Est, dans le cadre de l'entente avec le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal :

| Organisme | Projet | Montant |
|--------------------------------|--|------------|
| Horizon Carrière | Espace Co. | 80 550 \$ |
| Communautaire | ÉchoFab durable | 240 000 \$ |
| Club et Événements Horizon Roc | Championnats panaméricains d'escalade junior 2017, centre d'entraînement aux athlètes d'élite et programme d'accessibilité | 215 000 \$ |

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement des soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1166352004

CE16 1820

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels pour la réalisation d'examens médicaux de préemploi pour la Ville de Montréal, sur demande;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la firme 124670 Canada Ltée/Clinique de médecine industrielle et préventive du Québec, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019, avec un renouvellement optionnel de deux autres années, soit un maximum de cinq ans, pour une somme maximale de 546 878,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15431 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des ressources humaines, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1164346002

CE16 1821

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention, de gré à gré, par lequel la firme Tadros Orthopédie Md inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels consistant à fournir des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, pour une somme maximale de 152 111,93 \$, taxes incluses, selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1164346003

CE16 1822

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention, de gré à gré, par lequel la firme TotalMed Solutions Santé inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels consistant à fournir des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, pour une somme maximale de 228 225,38 \$, taxes incluses, selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1164346004

CE16 1823

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré, par lequel la firme François Kassab, M.D. inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels consistant à fournir des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, pour une somme maximale de 147 857,85 \$, taxes incluses, selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1164346005

CE16 1824

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 98 418,60 \$, taxes incluses, pour les services professionnels consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, dans le cadre du contrat accordé à la firme TotalMed Solutions Santé inc. (CG16 0006), majorant ainsi le montant total du contrat de 115 894,80 \$ à 214 313,40 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet d'Addenda no 1 à la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme TotalMed Solutions inc. à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1154346006

CE16 1825

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 21 118,61 \$, taxes incluses, pour les services professionnels consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, dans le cadre du contrat accordé à la firme Tadros Orthopédie Md inc. (CG16 0008), majorant ainsi le montant total du contrat de 116 998,56 \$ à 138 117,17 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet d'Addenda no 1 à la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Tadros Orthopédie Md inc. à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1154346007

CE16 1826

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la « Politique de données ouvertes de la Ville de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.001 1167149001

CE16 1827

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la participation du Service de sécurité incendie de Montréal, au programme de financement de Recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) du gouvernement du Canada, dans le but de créer une force opérationnelle de RSMUEL à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1163376001

CE16 1828

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le bilan 2012-2016 du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine;

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver les modifications au programme et son renouvellement pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1166340005

CE16 1829

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1156641001

CE16 1830

Il est

RÉSOLU :

1- de ratifier la dépense de 143,66 \$ relative au déplacement, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, à La Tuque, du 26 au 27 octobre 2016, dans le cadre de la Rencontre des Maires et du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1160843017

CE16 1831

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur la présidence du conseil intitulé « Le dépôt de documents séance tenante lors des séances des instances décisionnelles - Mandat CM15 1525 ».

Adopté à l'unanimité.

30.006 1163430022

CE16 1832

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser l'augmentation du budget de revenu du Service du développement économique d'une somme de 2 085 681 \$ en provenance du Fonds de développement des territoires;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1160191007

CE16 1833

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de payer la somme de 117 216,52 \$, dans le dossier de Rolande Arsenault, Nancy Arsenault, Barbara Arsenault et Intact Assurance c. Ville de Montréal pour des dommages causés lors d'un bris de conduite d'aqueduc à l'immeuble situé au 7479-7481, 22^e Avenue, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M. Pierre Reed, chef de division du Bureau des réclamations du Service des affaires juridiques, le chèque suivant :

117 216,52 \$ à Intact Assurance
C.P. 2424, succursale Bureau Chef
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 0A6
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1160542002

CE16 1834

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général à la suite de l'étude du Rapport et des recommandations de l'inspecteur général concernant le projet de revitalisation et de développement Horizon 2017 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1163430025

CE16 1835

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer Monsieur Peter Jacobs, professeur, à titre de président du Conseil du patrimoine de Montréal pour une durée de trois ans, en remplacement de Monsieur Jacques Lachapelle.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1160132007

CE16 1836

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour accompagner le Service de la mise en valeur du territoire et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans un processus de consultation en amont sur l'avenir du secteur Pierrefonds-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1160442001

CE16 1837

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - de mandater le Service de la mise en valeur du territoire :

- d'entreprendre des démarches afin d'encourager les opérateurs de véhicules en libre-service (VLS) présents à Montréal à partager leurs données de déplacement (R-4);
- d'assurer le suivi des services actuels d'autopartage et de déposer un bilan quinquennal à partir des données disponibles (R-7);
- de rencontrer les représentants de la Chaire en mobilité de l'école de Polytechnique Montréal, en vue du dépôt au cours de l'année 2017 d'une étude sur l'impact du déploiement des VLS sur les différents modes de transport concernés (R-8);

2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics ayant pour objet « L'examen public sur les véhicules en libre-service (VLS) : une nouvelle offre de mobilité à encadrer ».

Adopté à l'unanimité.

30.012 1163430023

CE16 1838

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général à la suite de l'étude du rapport de l'inspecteur général intitulé : Résiliation du contrat visant l'acquisition de 14 groupes motopompes pour l'usine Atwater (appel d'offres 14-12725)

Adopté à l'unanimité.

30.013 1163430021

CE16 1839

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal de :

- 1 - d'écarter, conformément à la Politique de gestion contractuelle, Louis Victor Michon, Dénégement Malvic inc., 9149-9418 Québec inc. et toutes les personnes liées à Louis-Victor Michon, de tout appel d'offres, de tout sous-contrat et de la possibilité de conclure un contrat de gré à gré avec la Ville de Montréal pendant cinq années, à compter du 8 novembre 2016;

- 2 - d'inscrire Louis-Victor Michon, Déneigement Malvic Inc., 9149-9418 Québec inc. et toutes les personnes liées à Louis-Victor Michon sur le Registre des personnes écartées en vertu de la Politique de gestion contractuelle pour une période de cinq années, à compter du 8 novembre 2016;
- 3 - de résilier le contrat à Déneigement Malvic inc. pour le transport de la neige octroyé par l'arrondissement du Sud-Ouest faisant suite à l'appel d'offres 13-13158.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1164990003

CE16 1840

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1165220001

CE16 1841

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les districts électoraux », aux fins de la tenue de la prochaine élection générale du 5 novembre 2017, le tout conformément aux exigences de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2).

Adopté à l'unanimité.

40.002 1163430020

CE16 1842

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement des véhicules en libre-service (16-054) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1163253003

CE16 1843

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le contrôle des animaux (16-060) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1162685001

CE16 1844

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver la nomination temporaire de M. André Poisson afin d'exercer le rôle de directeur général par intérim du Bureau de taxi de Montréal rétroactivement au lundi 24 octobre 2016 jusqu'au 31 janvier 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1160177001

Levée de la séance à 10 h 33

70.001

Les résolutions CE16 1801 à CE16 1844 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville